

Compte rendu de la séance du Conseil municipal de Chassors du jeudi 19 avril 2012.

L'an deux mille douze, le jeudi dix neuf avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Pauline NOE, Maire.

Présents : Pauline NOE, Marie Christine DELAGE FINCK, Pierre MAROLLEAU, Patrick LAFARGE, Nathalie ROULET, Laurent PELLERIN, Eric VERGER, Alexandra NOMPEX, Jean-Luc PLAINFOSSE, François BOURGOIN.

Absents excusés ayant donné procuration : Félicia AMISSE (pouvoir à Pauline Noé), Didier ANDRIEUX (pouvoir à Nathalie ROULET), Jean-Claude SAUSSEAU (pouvoir à Patrick LAFARGE), Virginie DELOUME (pouvoir à Marie-Christine DELAGE-FINCK).

Absente : Jacqueline CORNETTE

Nomination du secrétaire de séance :

Nathalie ROULET est nommée secrétaire de séance.

Approbation du dernier compte rendu :

Aucune remarque.

Elaboration de PAVE :

Madame le Maire explique PAVE : Plan d'Accessibilité à la Voirie et aux Espaces publics. Il est obligatoire pour l'élaboration du PLU et pour l'aménagement de bourgs. Le Syndicat du Pays Ouest Charente a mandaté une personne pour les communes de moins de 2000 habitants pour leur élaboration. Il faut donc une délibération du Conseil municipal de la commune qui souhaite y être rattachée. Après en avoir débattu, le Conseil municipal vote à l'unanimité des présents son accord.

Choix des entreprises pour travaux de peinture

Pour le complexe mairie et le logement locatif : Madame le Maire donne lecture des devis des trois entreprises rencontrées.

- Entreprise CHAPUZET devis imprécis, pas retenu,
- Entreprise PICARD moins cher au m² pour la réfection des sols,
- Entreprise ROGER moins cher en m² de peinture.

Sols : ROGER 6 404 € H.T,
PICARD 5 437 € H.T

Peinture : ROGER 9,59 € /m² H.T,
PICARD 12,00 € /m² H.T.

Le Conseil municipal donne son accord pour signer le devis de l'entreprise ROGER pour les travaux de peinture et pour signer le devis de l'entreprise PICARD pour la réfection des sols.

Devis complémentaire pour diagnostic lagune

Du bureau d'études Hydraulique Environnement pour la somme de 4 500 € H.T, à la demande du représentant de l'Etat pour des mesures complémentaires. Le Conseil municipal donne son accord.

Acquisition d'une cuve à fuel

La loi oblige le stockage du fuel pour les véhicules dans une cuve à double paroi. 2 devis sont lus par Madame Le Maire :

- entreprise PICOTY : 907,76 € TTC
- entreprise BEISER : 1 444,30 € TTC

Le Conseil municipal donne son accord pour l'achat d'une cuve à double paroi à l'entreprise PICOTY.

Travaux Eglise

Nettoyage extérieur de la façade Nord + produit anti-mousse.

- Entreprise PAURION 5 500 € H.T.

Le Conseil municipal donne son accord pour les travaux de nettoyage de l'église à l'entreprise PAURION, vu les difficultés du chantier. Elle demande aussi si cette même entreprise pourrait vérifier le bon fonctionnement de la girouette lors de leur intervention. Madame Le Maire demandera aux employés communaux d'éliminer les œufs des pigeons dans les dalles.

Travaux cimetière

Madame Le Maire redonne lecture des différentes propositions qui avaient été proposées par la commission cimetière lors du Conseil municipal du 22 septembre 2011 dans le vieux cimetière.

- pas de revente de concession,
- Voir avec la commune de Julienne pour garder les vieilles pierres,
- Vendre les autres pierres (brocanteur),
- Nettoyage et enherbage,
- Positionner de simples croix pour mettre en évidence la présence de corps.

Accord du Conseil municipal, la commission cimetière composée de membres de Chassors et de Julienne, se réunira prochainement pour la mise en place des travaux.

Informations diverses

Investissement :

- Devis pour l'achat de la lame en attente du retour de Monsieur ANDRIEUX Didier,
- Bornes derrière l'église et barrières croisées devant l'église.

Devis Entreprise LACROIX 1 611,59 € TTC.

SDEG Réponse pour l'effacement de réseau pris en charge du carrefour de la statue jusqu'au niveau de chez Monsieur SAUVION route de Cognac. Le Conseil municipal demande plus de précisions sur le départ de la prise en charge route de Cognac puisque l'entrée de Luchac se trouve très en amont.

Passage surélevé RD 15 Travaux prévus le 26 et 27 avril 2012 la route sera fermée à la circulation une déviation sera mise en place par l'ADA.

Défense incendie Pas assez de débit (mesuré par les pompiers) pour l'installation d'une bouche rue des Dodettes.

Chauffage logement locatif et ancienne maire/école Devis Entreprise PEROT : changement chaudière + raccordement 32 046,82 € TTC. Le Conseil municipal demande

un devis pour un chauffage individuel pour le logement locatif (gaz de ville) et un chauffage électrique avec programmation et détecteur de présence pour l'ancienne mairie.

Salle des fêtes Monsieur JOSLET a redemandé la possibilité de la louer à nouveau. Il l'avait déjà louée sous le nom de Pacifica et la restitution n'avait pas été satisfaisante. Il est en possession d'une licence 4 nécessaire pour la réalisation de ses soirées. Madame Le Maire demande le vote du Conseil municipal pour un nouvel essai avec restitution de la salle propre, interdiction de se servir de l'auto-laveuse, interdiction de scotcher le plastique noir sur les baies vitrées, cela sera expliqué et écrit sur le contrat de location.

Vote du Conseil : 3 contre

1 abstention

9 pour.

L'assainissement Madame Le Maire a reçu plusieurs administrés qui n'avaient pas payé. Promesse de paiement de 3 000 €. Deux familles en surendettement ne paieront pas, les autres ne se sont pas déplacés.

La course de vélo du 04/08/2012, les fonds financiers ont été récupérés par du sponsoring et la réalisation d'un bal sur la commune. La subvention demandée est annulée.

Le téléthon 2012 se déroulera sur la commune de Réparsac en deux temps :

- La manifestation (sortie vélo, pédestre...) le 20 octobre,
- Le bal début décembre pour la soirée du téléthon.

Pas de sortie des Sabots Verts cet été sur la commune.

Questions diverses

Le Conseil municipal demande à Madame Le Maire d'écrire au responsable de la cabane de vente de légumes à l'entrée de Luchac route de Sigogne pour que celle-ci soit mise en valeur et améliore le paysage.

Une conseillère demande si il n'y a pas eu des vols sur la commune car son voisin a surpris des cambrioleurs chez lui qu'il a mis en fuite. Madame Le Maire dit qu'il y a eu des vols de gasoil dans un camion stationner sur Chassors, des vols dans les jardins légumiers.

La séance est levée à 22 heures 45.